

DÉCISION

portant délégation de signature à Monsieur Honoura FROGIER,
responsable de la cellule de la logistique par intérim

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE POLYNESIEN DE L'HABITAT

- VU la délibération n° 79-22 AT du 1^{er} février 1979 modifiée relative à l'Office Polynésien de l'Habitat ;
- VU l'arrêté n° 167/CM du 27 janvier 2000 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public à caractère industriel et commercial dénommé « Office Polynésien de l'Habitat » ;
- VU l'arrêté n° 1920/CM du 26 octobre 2017 portant nomination de Monsieur Moana BLANCHARD en qualité de directeur général de l'Office Polynésien de l'Habitat ;
- VU la note d'information n° 201908211011 du 21 août 2019 relatif à l'intérim assuré par Monsieur Honoura FROGIER.

DÉCIDE

Article 1 : Moana BLANCHARD agissant en qualité de Directeur Général de l'Office polynésien de l'habitat, donne délégation de signature à Monsieur Honoura FROGIER, responsable de la cellule de la logistique par intérim au sein de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage de l'établissement :

Au titre de l'ordonnancement :

Pour signer « pour le directeur général et par délégation » tous documents liés à la location de camion avec chauffeur.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Honoura FROGIER, responsable de la cellule de la logistique par intérim, la délégation qui lui est consentie au titre de l'ordonnancement sera exercée par Monsieur Narii TEHIVA, assistant technique de la logistique.

Article 3 : La présente délégation est consentie dans le cadre de l'allègement des circuits de décisions de l'établissement qui doit permettre l'accélération du traitement des opérations. Elle ne soustrait en aucun cas et ne doit pas compromettre le dialogue et la communication avec la direction générale.

Article 4 : La présente décision prend effet au jour indiqué ci-dessous et prendra fin au terme de la période d'intérim de Monsieur Honoura FROGIER. Elle sera publiée sur le site internet de l'établissement.

Fait à Pirae le 5 juin 2020

Le directeur général,

Moana BLANCHARD

Office Polynésien de l'Habitat

☎ : Rue Afarerii – Pirae – B.P. 1705 – 98 713 Papeete

Tahiti – Polynésie Française

☎: (689) 40 54 28 80 – ☎: (689) 41 25 05- N° TAHITI 002758 – ✉: dg@oph.pf